



# Réunion Conseil Municipal

## Compte-rendu 50 du 30 octobre 2024

Présents : Céline Baudry, Maurice Bettant, Marc Cavagnis, David Fernandez,  
Stéphanie Gerbier Pochet, Jean-Luc Pluot, Sandrine Scalise et Jonathan Vericel

Absents : Chantal Lemerre, Annick Sansoe, Aurélie Borel et Pierre Cochonot

---

↳ Début de réunion à 19h30

Pouvoir de Borel Aurélie donné à Baudry Céline.

Pouvoir de Cochonot Pierre donné à Gerbier Pochet Stéphanie.

M. le Maire donne la parole à M. Benoit Guard, responsable du développement des nouvelles énergies de Thévenin Ducrot pour nous détailler le projet bornes électriques à travers le groupe Avia.

M. le Maire nous fait lecture de l'ordre du jour.

Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal (le 26 septembre 2024) : adopté à l'unanimité

### Ordre du jour

Secrétaire de séance : Stéphanie Gerbier Pochet

Délibération : participation financière des communes extérieures aux frais scolaires

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération pour renouveler, voire augmenter la contribution des communes de Prémeyzel et Murs et Gélignieux au fonctionnement de notre école. En 2023-2024, la demande était de 950 €. Après discussion, la contribution passe à 1 050€.

→ Contre : 0      Neutre : 1      Pour : 9

Délibération : instauration de la Taxe des Ordures Ménagères (TEOM) pour les locataires occupant les logements communaux

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération afin d'instaurer le remboursement de la TEOM (non réclamée depuis 2013) à la commune. Ceci prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 (ce n'est pas rétroactif). Le locataire habitant donc le logement au 1<sup>er</sup> janvier 2025 paiera la totalité de la taxe fin octobre 2025 ? (à réception par la commune de la taxe foncière) même s'il déménage en cours d'année. Un courrier sera adressé à chaque locataire pour le prévenir.

→ Contre : 0      Neutre : 0      Pour : 10

### Délibération : modification du règlement du cimetière et installation d'un cavurne

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération pour modifier le règlement du cimetière afin de mettre en place un nouveau service funéraire : le cavurne.

Le tarif serait de 100€ pour 15 ans et 200€ pour 30 ans.

→ Contre : 0          Neutre : 0          Pour : 10

### Délibération : modification des taux d'imposition 2025

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération pour modifier les taux d'imposition de 2025. Le conseiller aux décideurs locaux nous a demandé de réfléchir à l'augmentation du taux d'imposition (bâti, non bâti et taxe d'habitation) car celui-ci n'a pas été augmenté depuis de nombreuses années et qu'il faut obtenir plus de recettes.

Nous avons eu la proposition de 3 simulations.

Solution 1 :

→ Contre : 9          Neutre : 0          Pour : 1

Solution 2 :

→ Contre : 1          Neutre : 0          Pour : 9

Solution 3 :

→ Contre : 10          Neutre : 0          Pour : 0

La solution 2 pour le bâti passe de 25,07% à 25,79% ; le non-bâti de 41,86% à 43,06% ; la taxe d'habitation de 13,34 % à 13,72%.

### Questions diverses

#### \* Périscolaire

- Formation « voix » le 28 et 29 octobre pendant les vacances scolaires de la Toussaint. 21 agents (les nôtres et ceux des communes voisines ???). Retour très positif de tout le monde. Cette formation a été organisée par la commune avec le CNFPT (centre national de la fonction publique territoriale).
- Conseil d'école le 7 novembre et le conseil de vie périscolaire le 14 novembre.

#### \* Octopus

- Foxagliss. La société actuellement basée à Murs souhaite installer une structure légère vers la Cheminée. On attend toujours le retour de l'agence qui gère notre PLU pour savoir si cela est compatible avec celui-ci.
- Les dalles d'escalade sont prêtes à être rouvertes (après la purge des falaises). Il y aura une zone dite « aventure » plus entretenue , laissée sous l'entière responsabilité du pratiquant et une zone dite « sportive » dont l'entretien est sous la responsabilité de la CCBS et d'Ainroc. Une convention est en voie d'être conclue Nous attendons l'installation de la signalétique avant de prendre l'arrêté municipal de réouverture.

- 11 novembre : la cérémonie organisée conjointement par les conseils municipaux jeunes et adultes et la compagnie des sapeurs pompiers aura lieu à 11h1 .
- Boite aux lettres du Père Noël. Opération renouvelée du 15 novembre au 15 décembre.
- Téléthon : le 29 novembre, le CMJ organise avec les pompiers une soirée Téléthon. Venez voir les surprises proposées sur la place du village. Buvette et restauration sur place.
- Vœux du maire le 10 janvier 2025.

#### \* Commission sociale

- Distribution des colis des anciens le 7 décembre (plus de 70 ans). On cherche de nouveaux prestataires pour avoir un panier de meilleure qualité et local. Il y aurait 48 colis simples et 14 doubles.
- On continue le cadeau des agents de la commune. Le bon cadeau leur sera distribué avant les vacances de Noël.

#### \* Travaux

- Nettoyage des terre-pleins de l'entrée du village ; du « jardin » des appartements du Patronage (chaque locataire devra ensuite entretenir sa partie).
- Quelques incivilités ont eu lieu ces derniers temps : la cuvette des WC du parc a été cassée.
- Taille de l'arbre de l'école envisagée.
- Problèmes d'humidité dans le bâtiment de la bibliothèque (qui est âgé).
- Salle des jeunes : film occultant sur les fenêtres, nettoyage de l'extérieur, rafraîchissement au niveau peinture, isolation extérieure, fissure dans la salle.
- Il faudrait ajouter un haut-parleur dans la cour afin que l'alarme soit audible de tous (salle périscolaire, salle de cantine...).
- Le responsable de l'Agence routière et technique de Bugey-Sud a pu voir les différents points sensibles sur la commune (carrefour de Chêne, de l'église, secteur Bovinel-Chantemerle). Quelques propositions et études sont en cours mais il y a des contraintes fortes qui empêchent de réaliser ce qui nous souhaiterions. De la signalétique horizontale et verticale vont être installées mais on ne sait pas encore avec quels financements.

#### \* Chats libres de Chambéry

On souhaite renouveler cette convention. Attention, cela passe obligatoirement par la mairie. Il y aura 10 stérilisations possibles à raison de 80€ par chat

#### \* Bornes électriques

Le document présenté doit être modifié pour être adapté à notre commune. 2 bornes sont prévues sur la place du village avec une emprise de 4 places de parking. La commune louerait l'emplacement pendant 15 ans. Sur le principe on est d'accord. On attend donc la reformulation du dossier avant de le finaliser.

↳ L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close à 22h20.

---

⇒ Prochain conseil municipal le lundi 2 décembre à 18h30

